



**COMMUNIQUE DE PRESSE NATIONAL - PARIS – 7 JUIN 2021**

## **Les prétoires ne sont pas des laboratoires**

Le CNRS a pris connaissance avec consternation dans la presse de la plainte qu'aurait déposée l'IHU de Marseille à l'encontre d'Elisabeth Bik, et de Boris Barbour, chercheur au CNRS, en tant que responsable du site PubPeer.

Le CNRS a toujours émis les plus grandes réserves sur le fait que PubPeer puisse publier des critiques anonymes sur des articles scientifiques, et contribue ainsi aux dérives de certains réseaux sociaux dans lesquels l'insulte et l'accusation anonymes sont devenues monnaie courante. Le CNRS a fait de la lutte contre la fraude scientifique un de ses combats, en créant la mission pour l'intégrité scientifique. Cependant, il n'accepte pas les mises en cause anonymes, tout en garantissant la totale confidentialité à leurs auteurs.

Pour autant, le CNRS ne peut se résoudre à la judiciarisation de la critique et de la controverse scientifique, indispensables lorsqu'elles sont constructives et argumentées. Elles sont, et doivent rester, un des principes fondamentaux de la recherche. Elles sont indispensables à l'avancée des connaissances.

Cette judiciarisation ne peut que conduire à des dérives néfastes à la démarche scientifique. Elle ne peut qu'évoquer le procès fait à Galilée lorsqu'il avait osé prétendre que la Terre tournait autour du Soleil, et pas le contraire. La crise sanitaire a rappelé à tous et toutes à quel point nous avons besoin de la science, comme nous en avons besoin pour traiter les questions de réchauffement climatique, de transition énergétique ou de perte de la biodiversité. Il serait dramatique de laisser croire que la vérité scientifique pourrait être décidée dans les tribunaux, ou sur les plateaux-télé.

La validation scientifique doit rester avant tout basée sur celle des pairs. C'est la pratique en cours au niveau international, et cela est un impératif. Un prétoire n'est pas un laboratoire.

### **Contact**

---

**Presse CNRS** | Priscilla Dacher | T **+33 1 44 96 46 06** | [priscilla.dacher@cnrs.fr](mailto:priscilla.dacher@cnrs.fr)

